

ROBERT DUBARLE

(Promotion 1906-1907)

NOTICE PAR M. CHARLES CHENU

Pour que Robert Dubarle nous fût connu tout entier dans la noblesse de son âme, dans la hauteur de son intelligence et dans la sensibilité de son cœur, il a fallu la guerre, il a fallu la mort.

Sans la guerre, nous n'aurions pas su quel trésor de vaillance, d'ardeur et de foi, ce jeune homme de trente ans tenait en réserve pour le dépenser au service de la Patrie.

Sans la guerre, nous n'aurions pas éprouvé le frémissement d'admiration que nous a causé la lecture de ses citations. Sans la guerre, nous n'aurions pas recueilli l'enseignement qui se dégage des lettres où, au jour le jour, Robert Dubarle, avec simplicité et sans forfanterie, racontait aux siens la vie du front, ne se doutant pas qu'il fixait ainsi le modèle exemplaire du citoyen d'une nation libre luttant pour la liberté et le salut de son pays.

Et, sans la mort, tout un côté de la personnalité de Robert Dubarle nous aurait peut-être échappé. Après que le 15 juin 1915, à Metzeral, une balle allemande l'eût frappé en plein cœur, alors qu'on s'occupait de réunir les reliques destinées à fixer son souvenir, une grosse enveloppe fut trouvée qui portait cette suscription : « 4 août 1914. Papiers à remettre à mon père, en cas de décès. » Les mains paternelles durent trembler en brisant le sceau. L'écriture de Robert Dubarle apparut. C'étaient des notes, des contes, des poèmes en prose et des essais de romans,

de longs colloques avec la souffrance et avec la mort. C'était, sous une apparence dispersée, un chant sublime où alternaient l'espoir et le désenchantement d'un esprit ardent et tourmenté, poursuivant avec passion un idéal très noble et très pur, qu'il demande d'abord à la vie et qu'il ne rencontre, à la fin, qu'en interrogeant la mort et la tombe. Confession dont il avait, avec pudeur, gardé le secret pour ne le livrer qu'à sa mort, ne consentant à être connu tout entier qu'après nous avoir à jamais quittés.

C'est bien la grande pitié des temps douloureux que nous avons vécus et que nous vivons encore que pour donner son plein relief à la figure de Robert Dubarle, il ait fallu le fléau de la guerre et la mort à trente-trois ans.

Robert Dubarle était d'une famille de robe, comptant dans son ascendance un conseiller à la Cour de Paris, un conseiller à la Cour de cassation; son père avait suivi lui-même la carrière judiciaire jusqu'en 1880, date à laquelle ses scrupules de conscience l'amènèrent à donner sa démission.

Originaire du Dauphiné, Robert Dubarle avait fait son droit à Paris, s'était fait inscrire à notre Barreau et avait, en 1906, affronté le concours de la Conférence. Je revois, à quelque vingt ans de distance, le jeune stagiaire à cette barre redoutable. Comme il paraissait jeune avec ses cheveux blonds, sa moustache légère et ses yeux bleus! — ses yeux surtout, si gais, si rieurs, et puis, tout d'un coup, braqués droit et presque impérieux, et se voilant l'instant d'après comme pour une contemplation intérieure. Je l'entends encore. Il avait, dans la parole, dans le geste et dans l'attitude, malgré sa petite taille, l'autorité. Il avait la clarté de l'esprit, la netteté de la voix, et pour mettre en valeur ses dons naturels et en prévenir les excès, il avait la discipline et la mesure. Un avocat nous était né. Le Barreau de Paris allait d'une unité grossir son élite.

Je le croyais au moins. Je m'étais trompé. En 1908, Dubarle quittait Paris pour Grenoble. C'est qu'à Paris on

peut bien cueillir les lauriers, mais il faut de plus moissonner le blé fournisseur du pain quotidien, et c'est une autre affaire.

Robert Dubarle en prit son parti. Il lui en coûta.

En septembre 1908, il écrivait à sa mère : « Au moment où, ma résolution prise, je vais quitter Paris, je vois mieux tout ce que je perds, et, ce qui est le propre du cœur humain, je m'attache exclusivement à tout ce que je n'aurai plus pour ne pas voir tout ce que je vais acquérir. Mais je n'ai pu vivre cinq ans dans une ville et dans un milieu, y connaître des joies, des déceptions, des succès, des échecs, sans y être attaché par bien des liens intimes qu'il est douloureux de briser. Je revois par la pensée ces premières luttes que j'ai dû livrer, mes solitudes, mes efforts, mes découragements et toute ma vie, si monotone et banale quand on la vit, si mélancolique et attirante quand on s'en sépare, et tout le passé avec lequel je vais briser définitivement me semble maintenant comme un ami que je ne dois plus revoir. »

Deux ans plus tard, cependant, Grenoble le rendait à Paris : Robert Dubarle était élu député de l'Isère.

Ce succès ne le grisa pas. Le soir même de sa victoire, il rend finement ses impressions mêlées de fierté et d'inquiétude, d'illusion et déjà de déception. Il raconte d'une plume alerte sa visite du soir à la Préfecture : « C'est le défilé devant des fonctionnaires hargneux et glacés, puis la smala des officiels, des politiciens, des médiocrités patentées et enrubannées, des potentats de village et des tyranneaux de canton, sanguins, boursoufflés, éclatant dans leur redingote, écroulés dans les fauteuils ou vautrés dans les coins, ou bien courant, appelant, arrachant les télégrammes, bousculés, bousculant, se répandant en exclamations triomphantes ou désolées, des claques sur les cuisses et des jurons dans la bouche. » Si bien que pour se soustraire à des contacts dont la vulgarité offense sa délicatesse et son élégance, il s'évade sans bruit, et dans la boue, sous la

pluie, croisant incognito et solitaire une bande de voyous qui hurlent : « A bas la calotte ! Dubarle à la lanterne ! » Il rentre chez lui tout trempé pour méditer sur les exigences de notre maître à tous, le suffrage universel, et sur le moyen d'instituer en France la concorde générale en s'adressant aux cœurs. Hâtons-nous d'ajouter, pour tout expliquer, que Dubarle avait vingt-neuf ans, l'âge des rêves.

Il occupa brillamment son siège à la Chambre. J'en prends pour témoin M. Louis Barthou qui a magnifiquement préfacé le volume où sont réunies ses lettres de guerre : « Il subordonna, dit-il, son mandat à son devoir, et son devoir à sa conscience. Il fit apprécier sa compétence, sa modération, sa clairvoyance et son sûr instinct des intérêts français. »

En 1914 cependant, Dubarle ne devait pas être réélu. M. Louis Barthou nous dit la cause de son échec : « Il ne faut pas la chercher ailleurs que dans son adhésion formelle, réfléchie, tenace, à la loi de trois ans. J'ose dire, surtout à l'heure où j'écris, que c'est une cause honorable. »

Honorable ? Le père de la loi de trois ans ne pouvait pas dire plus de son enfant. Nous sommes plus à l'aise pour proclamer qu'à cette loi la France a dû son salut et que ceux qui l'ont fait voter et qui l'ont votée ont bien mérité de la Patrie.

Robert Dubarle allait de la Patrie mériter mieux encore, en la servant les armes à la main.

Il fut un grand soldat et, pour en juger, il faut lire son journal de guerre, d'autant plus émouvant qu'il n'a pas cru l'écrire et qu'il ne pensait pas qu'il serait connu par d'autres que les destinataires. Dans ses lettres à son père, à son frère André qui devait le précéder dans les honneurs, dans la gloire et dans la mort, à sa femme, la nièce de l'illustre évêque M^{gr} Marbeau, à ses belles-sœurs, à son patron Charles Viraut, notre confrère, Dubarle se livre tout entier. Il n'y a pas à chercher ailleurs l'image et le type du soldat français au cours de la grande guerre.

Robert Dubarle a réalisé toutes les formes du courage, non seulement celles qui ont été de tout temps dans le tempérament français, mais celles aussi qu'il a fallu acquérir pour s'adapter aux exigences de cette guerre moderne, telle, au moins, que l'Allemagne l'avait préparée, voulue et organisée.

Il avait le sourire et l'enjouement. Il faut l'entendre établir un parallèle entre deux envois qu'il recevait le même jour : envoi de gros obus par les Allemands, envoi de caramels mous par ses belles-sœurs. Il expliquait comment les caramels suffisaient à supporter et même détourner les obus.

Il avait l'amour de ses hommes dont il n'aurait pas toléré un écart de discipline, mais dont il savait vivre la vie, partager l'ordinaire, adoucir les peines, remonter le moral et dont il pensait lui-même, d'une main légère, à l'aide d'un baume miraculeux, les pauvres pieds menacés du terrible gel des tranchées.

Il avait la flamme et l'élan, et les jours d'attaque, quand venait l'heure H., quand il fallait franchir le parapet pour s'offrir à découvert aux nids cachés des mitrailleuses, c'était lui qui, le premier, avait le pied à l'échelle et entraînait ses chasseurs alpins au cri : « En avant ! C'est pour la France ! »

Mais ces vertus guerrières de tradition française n'auraient pas suffi à gagner la guerre. C'était bon pour le temps des belles chevauchées, enseignes déployées, des charges à la baïonnette, musique en tête. Ce n'était pas assez contre ces ennemis nouveaux de la guerre souterraine : le marmitage continu, la bombe d'avion, la mine dont on entend les coups sourds et dont on ignore la distance et la direction, les gaz empoisonnés, arme infâme et qui déshonore à jamais ceux qui l'ont inventée. Ajoutez-y la lutte quotidienne contre l'insomnie, contre la boue gluante où l'on enfonce et qui jamais ne sèche, contre le froid qui engourdit tout l'être et qui des pieds monte au cœur. Tenir des jours, des nuits, des mois contre de tels

périls, contre de telles souffrances, avoir l'endurance, l'avoir en excès pour en donner l'exemple à ceux qu'on commande, voilà ce qu'il a fallu aux artisans de notre salut et de notre victoire. Voilà le miracle qu'a réalisé Robert Dubarle et la raison pour laquelle je salue très bas mon secrétaire de la Conférence de 1906.

Je ne vous donnerai pas d'extraits de sa correspondance : citer, c'est couper, et couper, c'est mutiler. Il faut tout lire de la première ligne à la dernière.

La dernière ! Elle est du 14 juin 1915 : « Demain nous attaquons, dit-il, ne vous attristez pas ! »

Dès le lendemain, le conseil était impossible à suivre. Le lendemain, 15 juin, à quelques mètres de la tranchée, Dubarle tombait foudroyé.

Il réalisait le don qu'il avait fait de lui-même quelques mois auparavant, aux sombres jours de la retraite, après Charleroi.

Il terminait un hymne à la Patrie par cette offre :

« Mère bien-aimée, déjà peut-être mon heure dernière se hâte vers moi. Dans un instant je ne pourrai plus répéter les paroles que tu m'arraches à moi-même. Accepte le don que je te fais de ma force, de mes espoirs, de mes joies et de mes tristesses, de tout mon être que transporte ta sainte violence. Sois sauvée par notre holocauste, Patrie ! Patrie ! »

Et la Patrie sauvée a reçu le somptueux présent et a essayé de remercier son noble enfant comme elle a pu.

Citation à l'ordre du 34^e corps d'armée (1^{re} citation).

Est cité à l'ordre du corps d'armée. — Ordre 32 du 19 novembre 1914 :

Le lieutenant de réserve Dubarle, du 68^e bataillon de chasseurs : a fait preuve de beaucoup d'énergie, de sang-froid et d'initiative dans les engagements des 19, 23, 25 octobre et 10 novembre. A été notamment pour ses hommes un vivant exemple de courage et d'impassibilité sous le feu.

Citation à l'ordre de la division (2^e citation).

Est cité à l'ordre de la division. — Ordre du 7 février 1915 :

La compagnie Dubarle, du 68^e bataillon de chasseurs, en travaillant nuit et jour, a réussi à créer, en quarante-huit heures, à proximité immédiate de l'ennemi, une organisation défensive remarquable.

Le général est heureux de lui renouveler, par la voie de l'ordre, les félicitations qu'il lui a déjà adressées sur le terrain.

Légion d'honneur (3^e citation).

Est inscrit aux tableaux de la Légion d'honneur pour chevalier : M. Dubarle (L.-D.-H.-P.-R.), capitaine commandant la 8^e compagnie du 68^e bataillon de chasseurs alpins :

Depuis le début de la campagne, s'est toujours montré un chef énergique et avisé. A la prise d'une position ennemie très escarpée et couverte de neige, s'est particulièrement distingué en entraînant sa compagnie à l'assaut. A été d'un secours précieux pour le commandant du bataillon en prenant le commandement de plusieurs fractions dont les chefs avaient été tués ou blessés, et a ainsi contribué à la réussite de l'assaut et de la poursuite.

Pour prendre rang du 3 mai 1915.

Citation à l'ordre du bataillon (4^e citation).

Est cité à l'ordre du bataillon. — Ordre du 3 juin 1915 :

Le capitaine Dubarle (Robert), commandant la 8^e compagnie : le 27 mai, a été blessé légèrement par un éclat d'obus en soutenant l'attaque d'une position ennemie.

10 juillet 1915, après sa mort :

Citation à l'ordre de l'armée (5^e citation).

Robert Dubarle, capitaine au 68^e bataillon de chasseurs, officier aussi valeureux que téméraire, déjà décoré sur le champ de bataille pour sa brillante conduite, est mort en faisant le geste du chef dont il avait toute la grandeur d'âme, entraînant avec un absolu mépris du danger sa compagnie à l'assaut d'une position ennemie fortement défendue, au cri : « En avant ! Pour la France ! »

Un autre honneur exceptionnel lui était rendu.

Par décision du 9 juillet 1915 le nom de « Camp Dubarle » était donné au camp de la cote 700 :

Le capitaine Dubarle, du 68^e bataillon, a particulièrement contribué à la conquête du terrain du massif du Schnepfenriedt. A été frappé en sortant des tranchées de la cote 955 au moment où il entraînait ses chasseurs au cri de : Vive la France !

A été un modèle d'énergie et de force morale.

Un monument élevé par ses chasseurs rappelle sa mort et cette glorieuse décision.

Robert Dubarle avait raison, quand, bien avant la guerre, il recherchait dans de longues et ferventes méditations les bienfaits de la souffrance et recueillait les enseignements de la mort. Dans le volume qu'on a publié sous le titre : *Paroles des vivants et des morts*, il nous mène au cimetière, soulève les dalles funéraires, interroge anxieusement les tombes et demande aux morts le secret de la vie. C'est avec des ailes de poète que le penseur s'élance vers ces régions sereines du haut desquelles nos ambitions, nos agitations et nos querelles apparaissent misérables et toutes petites. Il ne méprise pas la mort, il la respecte parce que, habitué à la regarder en face, il voit en elle un professeur d'énergie, de bonne tenue et de sacrifice, et qu'elle nous enseigne à vivre bien.

Écoutez quels accents il prête à la Douleur, en conclusion d'un long dialogue qu'il vient d'avoir avec elle. La sévère déesse lui a montré toutes les tristesses et toutes les cruautés de la vie, l'injustice triomphante et baignant ses pieds dans le sang des martyrs. Le poète accablé va défaillir. Desserrant alors son étreinte, la Douleur, d'un geste doux et maternel, le relève, le soutient et l'encourage.

« Cœur toujours triste, pourquoi te désoles-tu?... Je ne veux pas d'une âme qui ne sait que pleurer... Il faut que, pèlerin aux sandales neuves, tu entres dans une route nouvelle... Cesse de rêver, agis. Les grands rêves enfantent

les grandes actions. Lève-toi, soldat, et prends les armes. Lève-toi et chante, toi qui vas combattre, toi qui vas être blessé, toi qui vas souffrir. Va toujours. Tu es tombé? Relève-toi. Tu es blessé? Avance. La nuit s'épaissit, il n'est plus de route sous tes pas? Cours. Tes armes sont brisées? Combats sans épée. Tu vas succomber? Réjouis-toi... La douleur est mère de la joie. »

Suivons aujourd'hui l'exemple de Dubarle. Plions le genou devant le monument que lui ont élevé ses chasseurs alpins. Nous y apprendrons à aimer notre pays jusqu'au sacrifice, à détester l'esprit de parti et nos divisions intestines, et nous y trouverons une protection définitive contre l'oubli sacrilège où nous ne pouvons laisser ceux qui se sont fait tuer pour nous.